

REGLEMENT

1) Chaque rencontre comprend 3 parties : 2 simples et un double. **Les joueurs de simple ne peuvent pas jouer en double** (Attention : comme les joueurs de double ne sont pas concernés par le simple, il y a application en double du format classique et non du format court ni super tie break ni noAd). Chaque match marque 1 point.

2) Toutes les parties sont disputées au meilleur des 3 manches, avec application du jeu décisif à 6 jeux partout dans toutes les manches. Elles sont jouées dans l'ordre suivant : simple n°2, double, simple n°1.

3) **Un repos de 10 minutes peut être pris entre la 2^{ème} et la 3^{ème} manche de simple. Il faut l'accord des 2 joueurs pour que ce repos facultatif ne soit pas pris.**

4) Qualification des joueurs : dès la 1 ^{ère} rencontre, les joueurs devront être en possession de la licence 2011. Toute équipe qui comporterait un seul joueur/une seule joueuse dont la licence 2011 ne serait pas validée avant le 17 octobre 2010 sera disqualifiée.

En cas de non respect de ce point, les sanctions prévues par le règlement seront appliquées.

Tout licencié participant à une compétition doit être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis en compétition (CMNCPTC), en cours de validité sur toute la durée de la compétition, qu'il doit présenter et remettre au juge arbitre avant le début de l'épreuve à laquelle il participe.

5) Les clubs engageant plusieurs équipes devront respecter les articles du règlement des Championnats Régionaux figurant sur le Livret Sportif. En aucun cas un joueur d'une équipe inférieure ne peut présenter un même week-end un meilleur classement que celui du joueur le moins bien classé de l'équipe supérieure.

6) Il est précisé que les rencontres doivent se disputer le week-end de la date prévue ou avant, après accord des 2 capitaines. Le jour et l'heure de la rencontre devront être fixés à l'initiative du capitaine de l'équipe qui reçoit, le lundi précédant le week-end du match au plus tard. Pour les rencontres non disputées à la date du calendrier ou aux journées de rattrapages, l'équipe défaillante sera déclarée battue par forfait. Le capitaine de l'équipe en règle devra établir une feuille de match entérinant le forfait et avertir la Commission Seniors Plus. Toute rencontre doit être disputée en continuité le même jour.

7) Une équipe déclarant 2 fois forfait est automatiquement forfait général. Cette équipe sera dernière de sa poule et sera rétrogradée de 2 divisions l'année suivante.

8) Classement par équipe :	Victoire : 2 points	Défaite : 1 point
	Disqualification : 0 point	Forfait : moins 2 points

Les feuilles de matchs doivent **impérativement** parvenir au secrétariat de la ligue d'Auvergne (BP 183 63174 AUBIERE CEDEX) **dans les 24 heures après la date de la rencontre, même en cas de saisie de la feuille de match sur la Gestion sportive.**

9) Attention : Pour les catégories Prénational (division qualificative régionale), la présence d'un JAE1 minimum est obligatoire. Celui-ci peut être du club d'accueil mais non joueur et non arbitre, ou de préférence, un JAE1 minimum neutre.

10) Les classements utilisés seront les classements de juin 2010.